

La Commission européenne a présenté, le 25 octobre 2016, une proposition [d'assiette commune](#) pour l'impôt sur les sociétés (ACIS) dont les dispositions s'appliquent aux sociétés dont le chiffre d'affaires est supérieur à 750 millions d'euros et qui sont optionnelles au-dessous de ce seuil. Elle prévoit que les dépenses de recherche et développement (R&D) soient intégralement passées en charges de l'exercice au cours duquel elles ont été supportées (sauf pour les biens immobiliers) et qu'en outre, le produit imposable puisse bénéficier d'une super-déduction :

- « annuelle » de 50 % pour les dépenses de R&D d'un montant maximal de 20 millions d'euros et de 25% du montant excédentaire ;
- « bonifiée » de 100 % pour leurs dépenses de R&D à concurrence de 20 millions d'euros, pour les petites entreprises novatrices.

Ce mécanisme est antinomique du dispositif français de soutien à la R&D qui prévoit un crédit d'impôt de 30% pour les dépenses R&D jusqu'à 100 millions d'euros et de 5% au-delà.

Le Parlement européen, qui n'est que consulté sur les questions de fiscalité, s'est prononcé sur la proposition de la Commission en plénière le 15 mars dernier. Son [rapport](#) supprime le mécanisme de super-déduction et le remplace « *pour les coûts de R&D ne dépassant pas 20 millions d'euros et qui sont liés au personnel, y compris les salaires, aux sous-traitants, aux travailleurs intérimaires et aux indépendants* » par « *un crédit d'impôt équivalent à 10 % des charges* ». Le rapport souligne également la nécessité de « *définir clairement les dépenses réelles de R&D pour éviter tout abus à l'égard de ces déductions* ».

Si le dispositif du crédit d'impôt bien est maintenu, ses conditions d'application sont beaucoup plus sévères que celles du dispositif français actuel. Le texte est à présent entre les mains du Conseil de l'Union européenne et au moment où la Commission propose de taxer les GAFAs et est à la recherche de ressources nouvelles pour compenser la disparition de la contribution britannique, celle-ci ne manquera d'user de toute sa force de conviction pour qu'il soit adopté rapidement.